

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 08/06/2020

Absent excusé : Néant

Élections de délégués aux syndicats :

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy : SAUVIER Jean-Claude, titulaire
BINETTI Sandrine, suppléante

Fédération des Energies du Lot : BOISSET Guy, titulaire
SAUVIER Jean-Claude, suppléant

Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot :
SAUVIER Jean-Claude, titulaire
OLIJNYK Christophe, suppléant

SYDED : BOISSET Guy, référent

Représentant de la défense auprès de la préfecture : MARTINS Jean-Marc

PLUI : CUBAYNES Christian, référent

Commissions communales

Commission d'appel d'offre : SAUVIER Jean-Claude, titulaire
FERMY Maryse, titulaire
BOISSET Guy, titulaire
CUBAYNES Christian, titulaire
MARTINS Jean-Marc, suppléant
De MUNCK Eve, suppléant

Commission bâtiments communaux : BOISSET Guy, Président
SAUVIER Jean-Claude, titulaire
FERMY Maryse, titulaire
CUBAYNES Christian, titulaire
VIALETTE Thierry, suppléant
OLIJNYK Christophe, suppléant

Commission loisir et vie associative culture : OLIJNYK Christophe, Président
BINETTI Sandrine
De MUNCK Eve
FERMY Maryse
BARBONI Sabine

Commission cimetièrre : FERMY Maryse, Présidente
BOISSET Guy, titulaire
CUBAYNES Christian, titulaire

- Commission enfance, jeunesse et sport : VIALETTE Thierry, Président
MARTINS Jean-Marc
BARBONI Sabine
De MUNCK Eve
OLIJNYK Christophe
BERTHIE Didier
FERMY Maryse
- Commission voirie environnement : CUBAYNES Christian, Président
MARTINS Jean-Marc
SAUVIER Jean-Claude
VIALETTE Thierry
OLIJNYK Christophe
BOISSET Guy
BERTHIE Didier
- Commission gestion salle des fêtes : FERMY Maryse, Présidente
BOISSET Guy
- Commission plan communal de sauvegarde : BOISSET Guy, Président
SAUVIER Jean-Claude
FERMY Maryse
CUBAYNES Christian
- Équipe rédaction LABURGADE info : OLIJNYK Christophe, Président
BINETTI Sandrine
De MUNCK Eve
SAUVIER Jean-Claude
BARBONI Sabine
FERMY Maryse

Délégations au maire

14 délégations au Maire. Accepté à l'unanimité.

Questions diverses

Organisation fête : Une réunion est prévue en juin entre le comité des fêtes et le conseil municipal pour le maintien ou pas de la fête cette année.

Levée séance 22h45.